

Pourquoi le Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais va au devant d'une fiasco en s'engageant sur le chemin de l'exploitation des gaz de couche ?

Alors que notre pays n'entrevoit toujours pas de sortie à la crise que nous vivons actuellement et qu'un nombre de plus en plus important d'économistes établissent une corrélation entre le prix augmentant du pétrole et la baisse de la croissance, la possibilité d'acquérir le statut privilégié de producteur d'hydrocarbure donne de quoi rêver. Découvrir du pétrole ou du gaz à une époque où ces ressources montrent des signes inquiétants de fébrilité, assurerait une bouffée d'oxygène économique à des régions qui, comme la Lorraine ou le Nord-Pas-de-Calais, souffrent d'une désindustrialisation confirmée par un nombre de chômeurs parmi les plus élevés dans la population.

L'exemple américain, rapporté par nombre de médias peu informés et d'élus convaincus, pourrait servir de référence pour réussir un miracle énergétique made in France. Malheureusement, les miracles cachent parfois de vulgaires artifices. Le déchiffrement donné dans ce courrier est de nature à faire douter des réels bénéfiques de cette industrie dans nos régions, voire même à craindre d'un cauchemar industriel et environnemental.

Est-ce que la solution d'un savoir-faire à la française peut suffire à fermer la porte à la réflexion d'un principe de précaution, pourtant nécessaire à toute innovation industrielle ou technologique ? Quelles positions les élus, toujours soucieux du bien-être économique de leurs citoyens, doivent-ils tenir face à cette manne inespérée au visage de Janus ? Loin de la confrontation caricaturale entre modernes optimistes et archaïques angoissés, entre défenseurs de l'emploi et protecteurs de nappes phréatiques, le débat doit nous donner à réfléchir sur la responsabilité que nous prenons pour en autorisant l'exploitation de nouvelles ressources fossiles dans le contexte préoccupant d'un dérèglement climatique de plus en plus omniprésent.

A la lecture de nombreux articles de presse, de livre ou d'interventions d'experts (géologues, économistes, paysagers,..) notre collectif, composé exclusivement de citoyens, veut défendre ces idées que sont l'intérêt général et le bon sens. Notre position s'oppose donc aujourd'hui à toute exploration et exploitation d'hydrocarbures non conventionnels dans notre pays.

Au travers de ce mémorandum rédigé sous un œil uniquement économique (nous supposons que les risques environnementaux vous sont connus), nous vous proposerons de chercher des éléments contredisant la véracité et la pertinence de nos arguments. Ainsi, en toute liberté et en toute responsabilité, votre décision ne pourra se réfugier derrière la défense de l'ignorance.

Cette industrie va créer de l'emploi

Aux USA, il a fallu 500,000 puits pour créer 600,000 emplois directs et indirects, soit 1,2 emploi par puit. Pour obtenir le chiffre de 400 emplois en Lorraine comme avancé par le PDG d'EGL (European Gaz limited) ou le député Hervé Féron (54), il faudrait donc, à valeur constante, creuser plus de 330 puits en Moselle. Combien en région Nord-Pas-de-Calais où les forages horizontaux ne sont pas pertinents ? Quatre remarques supplémentaires doivent nous interroger sur cette source potentiellement riche d'emplois.

1/ La densité de population mosellane est de 167 hab/km² ; En Nord-Pas-de-calais, elle atteint 323 hab/km² contre 3 pour le Dakota du Nord et 4 hab/km² pour le Dakota du Sud, États américains producteur de gaz de couche. Sachant que les couches charbonneuses du Nord obligent à des forages horizontaux et non verticaux comme en Lorraine, est-ce à penser que les paysages se couvriront de puits pour un résultats économique douteux ? Quels risques pour les populations environnantes et les nappes phréatiques avec la profusion de ces forages dans des espaces limités?

2/ Ne pouvant solliciter la fracturation hydraulique, la société EGL envisage de forer dans les plis géologiques où les veines charbonneuses seraient naturellement fissurée. Or, Christophe Didier, co-rapporteur à l'INERIS du dossier sur les gaz de couche , et le BRGM doutent de cette fissuration naturelle et surtout du nombre de points potentiellement éligibles à une forage économiquement rentable.

3/ La complexité d'un forage vertical puis horizontal réclame une main d'oeuvre qualifiée provenant rarement de la région concernée. L'impact de la mise en fonctionnement sur l'emploi local restera très marginale.

4/ L'idée qu'une source locale d'énergie pas chère contribuerait à une ré-industrialisation aux environs semble être un argument pour le moins fallacieux. En effet, pourquoi le gaz serait moins cher dans le Nord ou la Lorraine alors que son prix de revient est quasiment le même que l'on soit à Tourcoing ou à Orléans. Cette assertion reviendrait à dire qu'à l'époque du grand gisement de Lacq (64), le gaz coûtait moins cher à Bayonne qu'à Bordeaux !

Et si le projet consiste à « coller » des centrales thermiques au gaz de couche, pourquoi l'électricité serait moins chère que celle de Cattenom (57), Chooz (08) ou Gravelines (59) ?

Le prix du gaz va baisser !

Les conclusions des sociétés d'audit comme Wood MacKenzie, Bloomberg New Energy ou Pöyry soulignent que l'exploitation de gaz non conventionnels en Europe, si elle est réalisable sur le plan technique, sera extrêmement coûteuse. L'exploitation de ces gaz en France serait au mieux disponible aux prix actuels du gaz et ne risque pas d'être compétitif avec des importations moins coûteuses au prix du gaz actuel. Pour enfoncer définitivement le clou, le célèbre institut de recherche économique allemand ZEW a récemment tiré des conclusions encore plus sévères. Il a consulté plus de 200 experts de l'industrie et du gaz, et conclu que le gaz non conventionnel ne sera viable économiquement que si son prix est compris entre 16\$/mpc et 20\$/mpc - alors qu'il s'élève actuellement à 11 \$/mpc.(milliers de pieds cube).

Pour les ménages français, aucune chance de voir le prix du gaz baisser puisqu'il est indexé sur les marchés pétroliers et l'objet de contrat, récemment renouvelé, sur des durées de 20 à 25 ans. Le potentiel du gaz de couche ne représentant qu'une infime partie de notre consommation annuelle, il est improbable de voir la facture énergétique des foyers français décroître.

Pour les entreprises, le résultat sera identique puisque leur potentiel de négociation avec les fournisseurs nationaux s'appuie sur la base des prix négociés à 25 ans avec notamment la société Gazprom. Enfin, rien ne permet de dire que les exploitants comme GDF, EDF ou autres voudront vendre leur gaz à un prix inférieur au marché. Il n'y a qu'à lire l'expérience des entreprises américaines qui pour partie sont au bord de la faillite.

A lire cette article paru dans le magazine « L'expansion » de septembre 2013

Le gaz de schiste continue de faire rêver l'Amérique. A la manière d'une potion magique, il doit permettre à l'Oncle Sam de gagner son indépendance énergétique et de devenir, à terme, le premier producteur mondial d'hydrocarbures. Sur le terrain, pourtant, le rêve est en train de virer au cauchemar pour les pionniers du gaz de schiste. Depuis quelques mois, Exxon Mobil, BP Group et d'autres compagnies réduisent la voilure et enchaînent les dépréciations d'actifs. "C'est une bulle qui risque d'exploser", confie un spécialiste du secteur. Et, comme toutes les bulles, elle s'est gonflée en partie sur de fausses informations. La durée de vie des puits, par exemple, n'est pas de vingt ou trente ans, comme on l'a prétendu au départ, mais de cinq à dix ans au maximum. Les réserves sont revues à la baisse. Et pour cause : les producteurs avaient gonflé les chiffres afin d'attirer les investisseurs. Les banques ont poussé à la roue pour encaisser des commissions moyennes de 200 à 300 millions de dollars par contrat. Aujourd'hui se pose clairement un problème de rentabilité. Pour éviter le pire, il faudrait que le prix du gaz double par rapport à son prix actuel, ce qui n'est guère envisageable à court terme, car la production dépasse largement la demande.

L'expansion septembre 2013

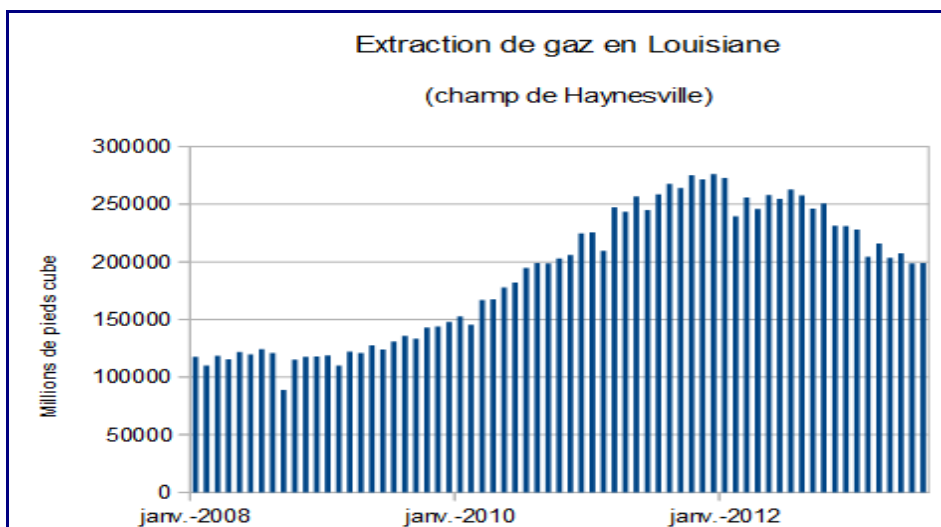
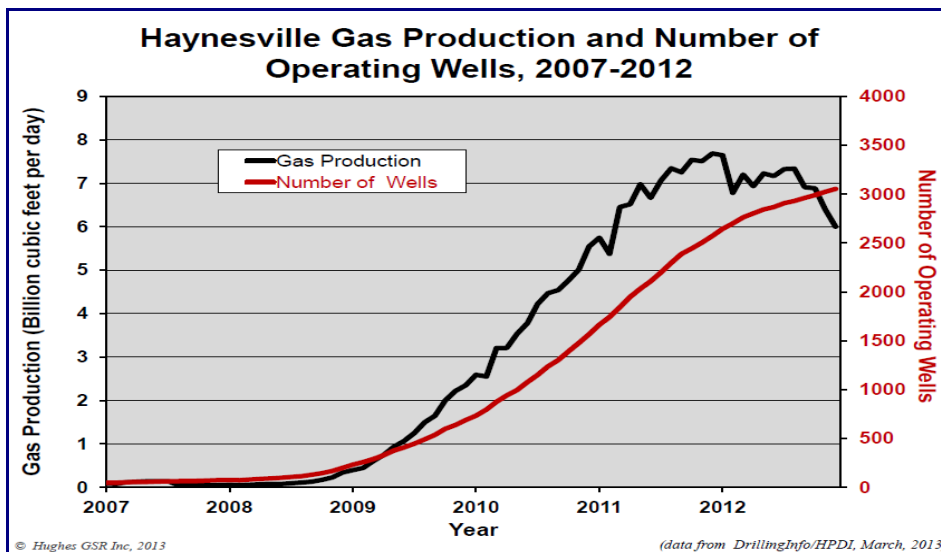
Enfin, rappelons l'intervention de Jacques Percebois, professeur en sciences économiques,

directeur du Centre de recherche en économie et droit de l'énergie (CREDEN), qui rappela au cours de la réunion du comité scientifique du 23 mai 2013 (rapport OPECST) : « il faut être prudent concernant le coût : ce qui fait la rentabilité du gaz de schiste aux États-Unis, c'est le fait qu'il est associé à des condensats qui se valorisent très bien. Si le gaz n'est pas associé à des condensats, son coût sera bien plus élevé. ». Dans le cas des gaz de couche, absolument aucune huile condensée valorisable ne sortira des puits réalisés.

L'indépendance énergétique pour les 100 ans à venir !

“Les États-Unis ont des réserves de gaz naturel qui peuvent durer près de 100 ans” Barack Obama <http://tech.fortune.cnn.com/2012/04/16/exxon-shale-gas-fracking>

Alors que cette industrie fêtera bientôt ses 10 ans aux USA, les nouvelles perspectives s'annoncent mauvaises pour nombres d'exploitants de ces puits. Les deux principaux bassins américains indiquent une production allant en déclinant depuis 2012. Cela revient à dire que les forages les plus prospères sont en cours d'épuisement et qu'il faudra pour contenir la production relancer de nouveaux forages aux durées de vie encore plus courte. Pour en savoir plus, lire le travail de Matthieu Auzanneau, journaliste sur le site le Monde.fr et publié le 1er octobre 2013.



EGL, une société pionnière avec 20 ans d'expérience dans l'exploitation des gaz de couche

Contrairement à ce qui a pu être écrit dans la presse régionale du Nord ou de l'Est, la société EGL n'est pas exactement ce qu'elle prétend être. Alors que son partenaire historique australien, la Fitzroy River Corporation, qui détient un savoir-faire éprouvé dans l'exploitation des hydrocarbures, a décidé de revendre l'intégralité de ses titres EGL en septembre 2013, quels sont les arguments en faveur de cette entreprise domiciliée en Grande-Bretagne et aux bilans comptables introuvables ?

Après avoir fait illusion avec la population du pays stéphanois en 2008, la société EGL, dans le plus grand silence, s'est finalement retiré de la région de la Loire. Ses prévisions étaient finalement fausses.

Propriétaire des permis de Gardanne (13) et de Lons-le-Saunier (39), aucun forage d'exploration n'a vu le jour.

Dans la région Nord-Pas-de-Calais, si la société Gazonor a été rachetée en 2007 par EGL via un financement spéculatif qui s'avérera, lui aussi erroné ; une insuffisance de ressources financières la contraindront à céder cette acquisition au groupe du baron Albert Frère. Là encore, la stratégie de cette entreprise n'était pas au point.

En Lorraine, sur le terrain cette fois, sur 3 puits réalisés, deux furent envoyés en raison de failles non décelées au moment des études du sous-sol. Résultat : 6 millions d'euros perdus. Une seule plate-forme rejette depuis 2009 du méthane. En quelle quantité, et pour quelle qualité, mystère ? Attendent-ils que le prix du gaz augmentent ?

Un quatrième forage, actuellement en cours (Tritteling-Redlach), a connu des avaries techniques qui ont forcé à l'arrêt le travail durant plus de 2 mois. A ce jour, ce sont plus de 10 millions d'euros qui ont été investis, sans aucune certitude quant à la rentabilité potentielle d'un seul puits. Le rapport parlementaire Bataille-Lenoir stipule : « c'est moins l'existence de la ressource que la rentabilité de sa production qui est sujette à débats » (page 23). La société EGL, indisposée financièrement, est aujourd'hui paralysée par son manque de résultats sur le terrain mais aussi par le manque de visibilité qu'elle offre aux investisseurs privés.

Le projet d'avion lorrain SKYLANDER présente ainsi de fortes similitudes avec la société GECCI-AVIATION qui, percevant pour plus de 20 millions d'aides en échange du développement d'une filière aéronautique de la part Conseil Régional de Lorraine, mettra finalement la clé sous la porte sans qu'aucun avion n'ait vu le ciel.

Dans une économie où les investissements privés remplacent si souvent la présence publique, il est agréable de constater que des opérateurs privés, forts de projets financiers à haut rendement, acceptent d'ouvrir leurs entreprises à des capitaux d'origine publique. Cet altruisme étonnant devrait plus interroger les élus de l'absence de financement privé que de la présence publique.

Si, dans cet écrit, n'apparaît volontairement qu'une lecture économique d'une possible exploitation des gaz de couche en Lorraine et en région Nord-Pas-de-Calais, cela ne fait pas disparaître pour autant les nombreuses questions environnementales, de démocratie ou de société que cette industrie pourrait générer. A l'heure où la transition énergétique n'est plus une solution mais une obligation pour les peuples soucieux d'avenir, le développement d'une filière économiquement bancable, basée sur les énergies fossiles, peut donner à réfléchir. La Grande-Bretagne dirigé par le gouvernement Cameron a récemment arbitré en faveur de l'exploitation des gaz de schiste. En ramenant le taux d'imposition de cette industrie de 62 à 30%, ce sont autant de millions d'Euros qui ne financeront pas le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Avec les gaz de couche, il serait regrettable que la Région Nord-Pas-De-Calais ne prenne autant de risques tout en se trompant de chemin.

Et suivre en cela la position peut-être avisée de la Fitzroy River Corporation...

Le Collectif GDHC Lorraine